

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2019**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 2
Absents non excusés : 2
Absents excusés :

Date de convocation : 15 février 2019

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT ; M. David HEIB ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; Mme Enza BAROTTE ; M. Christian SCHMITZ ; M. Pascal JOLIOT, Mme Véronique THILL.

Etaient absents excusés avec procuration : M. Nicolas ROQUEL a donné procuration à M. Pascal JOLIOT, M. Gérard IMBS a donné procuration à M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Roselyne KLEIN BELLUCO

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 26 novembre 2018.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 8.7-003/2019 : MOTION SUR LE DEVENIR DE LA LIGNE SNCF DU TGV EST

Le 9 décembre, sans aucune concertation avec les collectivités qui ont financé la ligne à grande vitesse (département, région...) et encore moins avec les associations d'usagers, la SNCF a modifié le cadencement des TGV de la ligne Metz-Paris.

Par d'habiles arguments, elle fait passer pour des progrès la suppression de trains, l'allongement des creux de desserte et le remplacement par des trains low cost qui sont presque constamment surbookés.

Ainsi, dans le sens Metz vers Paris :

- Le train de 8h56 de Metz vers Paris, pourtant très utilisé, a purement et simplement été supprimé par la SNCF. Cela oblige les usagers de ce train à se reporter sur celui de 7h26, fréquemment surbooké, ou à se rendre à Nancy.
- De même le train de 19h50 a disparu au profit d'un OUIGO à 20h12 mais pour lequel il faut être sur le quai au minimum 30 minutes avant le départ du train... Quel progrès !

Dans le sens Paris vers Metz :

- Le train de 8h40 est transformé en OUIGO.
- Le train de 16h40 est transformé en OUIGO et avancé à 16h10.
- En conséquence, le train de 17h40 est le plus souvent surbooké et n'est plus « réservable » quelques jours avant son départ.
- Il n'y a plus que deux trains directs en fin de journée après 18h :
 - Le train direct de 18h40 est maintenu, souvent surbooké, **MAIS** celui de 19h40 a disparu, remplacé par un train à 20h13.
 - Le train direct de 20h40 disparaît sauf à prendre une correspondance via Nancy qui amène le voyageur à 23h30 en gare de Metz !

Rappelons que les billets OUIGO peuvent être achetés uniquement sur internet, qu'il est impossible de réserver une place et d'acheter un billet en gare au dernier moment, qu'il faut être présent sur le quai au moins 30 minutes avant le départ du train...

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20190225-2019DEL003-DE
Reçu le 27/02/2019



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Quand nous savons que près de 30 % des Français ont des difficultés avec les démarches et achats numériques, nous sommes en droit d'attendre qu'un opérateur de services publics prennent des dispositions pour accompagner les usagers et non pour les dissuader par la complexification des procédures. En outre les abonnements et les cartes de réduction SNCF ne s'appliquent pas sur les trains OUIGO. Rappelons également que les voyages SNCF sur la ligne Grand Est sont parmi les plus chers.

Avec ces modifications de service et de cadencement, Metz devient l'agglomération la plus mal desservie sur l'ensemble du Grand Est avec seulement trois trains vers Paris dans la fourchette horaire de 6h à 9h, essentielle aux déplacements d'affaires comme de loisirs.

Aussi le Conseil Municipal de Norroy-Le-Veneur réuni le 25 février 2019, exige une véritable concertation de la part de la SNCF sur le cadencement des trains sur la ligne METZ-PARIS.

Nous attendons de la SNCF qu'elle remette en place le train de 8h56 (Metz - Paris) et de 16h40 et 19h40 (Paris - Metz). Nous attendons qu'elle propose **aux associations d'usagers et aux élus** une réunion de concertation dans les plus brefs délais.

VOTES :

12 POUR

2 ABSTENTIONS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le 27 février 2019 et sa publication le 27 février 2019

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 27 février 2019
Mme le Maire, Nathalie ROUSSEAU

